

Marilyn Nicoud

***Les médecins à la cour de Francesco Sforza
ou comment gouverner le Prince***

[A stampa in *Le Désir et le Goût. Une autre histoire (XIIIe-XVIIIe siècle)*, a cura di O. Redon, L. Sallmann et S. Steinberg, Paris, PUV, 2005, pp. 201-217 © dell'autrice – Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"].

*Les médecins à la cour de Francesco Sforza
ou comment gouverner le Prince
(deuxième moitié du XV^e siècle)**

Marilyn Nicoud

À propos de son mode de vie, quoique cela soit très important, il ne nous paraît toutefois pas nécessaire d'en faire longuement mention, étant donné votre diligence et la vigilance de nos physiciens qui sont en permanence auprès de la personne de notre fils, ou du moins la plupart d'entre eux, et plus particulièrement à l'heure du manger et lorsqu'il quitte la maison. À ce sujet, nous savons que vous êtes en bonne intelligence avec eux et que vous prenez part [à leur action], de sorte que de votre côté et du leur, sa santé sera préservée autant que possible. Et en outre, s'il advenait quelque altération, en supposant toujours la grâce divine, nous nous confions à la prudence [des médecins] pour le ramener à la santé¹.

Voici les termes utilisés dans les années 1440 par le gouverneur Franchino Caimi pour définir le rôle des praticiens auprès de Galeazzo Maria, fils aîné de Francesco Sforza, encore condottiere, et de Bianca Maria Visconti². Dans ces instructions relatives à l'organisation de son hôtel, leur présence est fréquemment requise, et leur tâche consiste aussi bien dans la conservation de la santé de l'enfant que dans son rétablissement, s'il venait à tomber malade. S'y retrouvent ainsi les principales missions que se reconnaît la médecine médiévale : outil

* Je tiens à remercier très chaleureusement Guido Castelnuovo, Laurence Moulinier-Brogi et Odile Redon pour leurs relectures et leurs suggestions.

1. M. Ferrari (éd.), «*Per non manchare in tuto del debito mio*». *L'educazione dei bambini Sforza nel Quattrocento*, Milan, 2000, p. 66. La traduction est mienne.
2. Le document n'est pas daté mais il est évidemment postérieur à la naissance de Galeazzo, le 14 janvier 1444.

thérapeutique bien sûr, elle n'en œuvre pas moins dans le domaine préventif et conservatoire.

La cour du nouveau duc de Milan, Francesco Sforza (1450-1466), constitue un observatoire intéressant des pratiques médicales au sein des élites, du fait d'une abondante documentation d'archives ; issue en grande partie des échanges épistolaires entretenus par la chancellerie avec différents agents et officiers ducaux, ainsi qu'avec des membres de la famille, elle rend compte de l'action des médecins présents à la cour de manière épisodique ou permanente : praticiens appointés par le duc et professeurs de la faculté de Pavie régulièrement appelés au chevet d'un familier ou d'un proche se partagent les responsabilités³. La correspondance ducale, riche d'informations sur le quotidien d'une vie de cour, souligne l'importance accordée à la santé du prince, dans ses dimensions publiques et intimes. Plus largement, ces échanges révèlent aussi les rapports particuliers qui se nouent entre praticiens et malades dans un contexte social spécifique ; leur relation n'est pas qu'interpersonnelle, puisque se mêlent aux paroles et aux gestes des praticiens et des patients, ceux de l'entourage – serviteurs, courtisans et membres de la famille ducale. Enfin l'image qui se dessine du médecin de cour apparaît ambivalente : figure d'autorité du fait de son statut professionnel, de la maîtrise d'un savoir qui lui est reconnue, il est aussi un employé du duc, un stipendié en situation de subordination. Ces spécificités rendent pertinente l'étude des composantes d'une relation, par ailleurs théoriquement fondée sur des obligations réciproques : présence requise du médecin, nécessité de résultats d'un côté, indispensable obéissance du malade de l'autre. Un double contrat qui, cependant, est loin d'être toujours respecté.

Présence, confiance, obéissance : les fondements d'une relation

« Serviteurs, conseillers et directeurs de leurs malades », c'est en ces termes que Georges Canguilhem définissait, dans ses *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, le rôle des praticiens dans les sociétés

3. Cf. M. Nicoud, « La médecine à Milan à la fin du Moyen Âge : les composantes d'un milieu professionnel », dans *Mires, physiciens, barbiers et charlatans. Les marges de la médecine de l'Antiquité au XVI^e siècle*, études réunies par F. Collard et E. Samama, Langres, 2004, p. 101-131.

modernes, à la fois assistants et guides de leurs patients⁴. La formulation peut, sous certaines réserves, être employée pour qualifier le médecin de cour des sociétés de la fin du Moyen Âge. Les travaux des historiens des pratiques médicales ont en effet bien montré la précoce « médicalisation » de ces milieux, à partir des XIII^e-XIV^e siècles, et la place qu'y occupaient quelques éminentes figures de l'art médical⁵. Milan n'échappe pas au phénomène, et la cour de Francesco Sforza n'a sans doute rien à envier à celle de son prédécesseur Filippo Maria Visconti (1412-1447). De nombreux médecins y gravitent de manière plus ou moins épisodique ; parmi eux, les maîtres Dyonisio Reguardati et Cristoforo da Soncino deviennent, à l'orée des années 1450, les praticiens attitrés de l'héritier ducal⁶. Sur eux reposent assurément les obligations établies par Franchino Caimi, sans doute inspirées par le futur duc lui-même⁷. Ces règles témoignent du souci de voir les praticiens exercer un contrôle permanent sur la santé de l'enfant, notamment dans les occasions considérées par les médecins eux-mêmes comme particulièrement dangereuses pour la santé : les changements de lieu, du fait que le climat en général, les saisons et l'air en particulier, peuvent altérer la complexion naturelle⁸ ; les repas aussi parce qu'une diète inadaptée à la nature du patient provoque de graves désordres, facteurs de maladies, et qu'il faut se méfier des

4. G. Canguilhem, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, 1989, p. 384 (Problèmes et Controverses).

5. À la cour de Jacques II d'Aragon, par exemple, au tournant des XIII^e-XIV^e siècles, ont œuvré Arnaud de Villeneuve et son neveu Armengaud Blaise, célèbres médecins de l'université de Montpellier. Cf. M. McVaugh, *Medicine before the Plague. Practitioners and their Patients in the Crown of Aragon. 1295-1345*, Cambridge, 1993 ; voir également T. Pesenti, « Medici di corte e università », *Medicina nei secoli. Arte e scienza*, 9, 1997, p. 391-401.

6. Les registres des missives pour le 29 septembre 1450 enregistrent les salaires mensuels de 25 florins versés à Cristoforo da Soncino et à Dyonisio Reguardati, à cette date détachés du service personnel du duc pour entrer à celui de Galeazzo Maria (Archivio Ducale Sforzesco, *Registri delle Missive*, Milan, Archivio di Stato, vol. II/2, s.d., p. 349). Cristoforo fut un temps professeur de médecine à Pavie sous la République Ambrosienne. Cf. R. Maiocchi (éd.), *Codice diplomatico artistico di Pavia*, vol. 2, Pavie, 1915, p. 539.

7. Cf. M. Ferrari (éd.), « *Per non manchare...* », *op. cit.*, p. 66, n. 11.

8. Une conception qui remonte à la tradition hippocratique, notamment au traité *Airs, eaux, lieux*.

aliments avariés⁹. L'insistance à « médicaliser » en quelque sorte les repas se trouve renforcée par une autre disposition de l'ordonnance, délivrée par un autre gouverneur de Galeazzo Maria, messer Pallavicini, chargé d'amender le texte précédent. Parmi ses conseils, il propose de « donner l'ordre à la cuisine pour ce qui regarde la préparation des repas que tout s'y fasse avec la participation des médecins pour ce qui concerne [la] santé [du prince] ¹⁰ ».

La présence du praticien dans les cuisines répond sans doute à la peur du poison, qui était administré de manière privilégiée sous forme de poudres, particulièrement faciles à mélanger à des aliments ou à des boissons¹¹; mais elle s'explique aussi sans doute par la nécessité de vérifier que les aliments choisis convenaient à un enfant de cet âge et permettaient de mieux préserver sa santé. Ce type de remarque fait écho en effet aux conseils que délivraient nombre de médecins dans leurs « régimes de santé », à propos de l'alimentation et, plus largement, des règles de vie pour les nouveau-nés ou les jeunes enfants.

À lire la correspondance conservée, il y a fort à croire qu'une partie de ces décisions normatives ont été respectées, à commencer par celles qui imposent une présence permanente des médecins auprès de Galeazzo Maria, qu'il soit bien portant ou malade. Des missives adressées à Francesco Sforza ou à Bianca Maria par ses gouverneurs et ses praticiens font en effet régulièrement état de la santé de leur fils. En cas d'affection, toutefois, le rôle de ces derniers est encore plus visible et indispensable. Ainsi lorsqu'à l'été 1453, l'aîné des Sforza tomba malade, quelque vingt-cinq lettres furent adressées au duc, entre juillet et mi-octobre, par Agnese del Maino, mère de la duchesse de Milan à laquelle l'enfant avait été confié, mais aussi par des serviteurs, des familiers et des médecins. Soigné comme d'ordinaire par Dyonisio Reguardati et Cristoforo da Soncino, il l'est également à

9. À ce sujet, Cristoforo da Soncino ajoute aux instructions de Caimi la nécessité non seulement de surveiller les aliments « morts », mais aussi les « vivants » qui peuvent également se gâter (M. Ferrari [éd.], « *Per non manchare...* », *op. cit.*, p. 67, n. 12 et p. 69).

10. « Lo 13 capitulo dico stare bene, ma dovergli fare gionto : ordinare a la cusina quanto a le imbandisone che tuto se facia con participatione de li medici quanto specta a la sanita soa » (M. Ferrari [éd.], « *Per non manchare...* », *op. cit.*, p. 66).

11. F. Collard, *Le Crime de poison au Moyen Âge*, Paris, 2003, part. p. 65-73, en ce qui concerne le mode d'administration.

partir du 7 juillet par Antonio da Bernareggio, physicien ducal et professeur à la faculté de Pavie¹². Il n'a fallu qu'une semaine pour que le duc fasse appel à un autre praticien.

Le diagnostic, établi par Dyonisio et rapporté par Agnese del Maino, se fonde en partie sur le témoignage et les sensations du malade, qui est bien conscient de n'être pas en forme, puisque de lui-même, « il dit vouloir aller dans sa chambre ». Après avoir palpé le malade, ce qui permettait notamment de mesurer la fréquence du pouls et l'intensité de la fièvre¹³, les médecins relèvent, selon les principes de la nosologie en vigueur pour les maladies aiguës, les jours critiques¹⁴ et les paroxysmes de la fièvre, ce qui leur permet d'établir un diagnostic de fièvre tierce double¹⁵ qui nécessite de « déshabiller [l'enfant] et de le mettre au lit¹⁶ »

-
12. Archivio di Stato di Milano (désormais A.S.M.), *Sforzesco* 753, 7 juillet 1453. Antonio da Bernareggio, entré à la faculté de Pavie dès 1415 comme professeur de logique, est titulaire d'une chaire de médecine depuis 1429. Cf. R. Maiocchi (éd.), *Codice diplomatico artistico...*, *op. cit.*
 13. Il s'agit ici d'un héritage de la médecine grecque, raffinée par les auteurs arabes. Cf. Galien, *De februm differentiis*, dans *Claudii Galeni opera omnia*, C.G. Kühn (éd.), VII, Leipzig, 1824 (rééd. Hildesheim, 1965), p. 296-307. La fièvre est considérée comme un excès de chaleur dans le cœur qui, par les veines et les artères, se répand dans tout le corps, occasionnant une *inflammatio* (*Avicennae liber Canonis*, livre IV, fen I, tract. 1, cap. 1, Venetiis, apud Juntas, 1562).
 14. Les maladies aiguës suivent une évolution en quatre phases : le *principium* ou début, l'*augmentum* ou acmée, le *status* ou stabilisation, phase d'état, puis la *declinatio* ou déclin. La crise, qui peut être salvatrice ou, au contraire, mortelle, suit la phase d'état. Sur ces notions, voir Hippocrate, *Des jours critiques*, É. Littré (éd.), IX, Paris, 1861, p. 296-307 ; Galien, *De criticis diebus*, dans *Claudii Galeni Opera omnia*, C.G. Kühn (éd.), IX, Leipzig, 1825 (rééd. Hildesheim, 1965), p. 769-941 ; *id.*, *De crisi*, *ibid.*, p. 550-768 ; Avicenne, *Canon*, *op. cit.*, livre IV, fen I, tract.1, cap. 3. Sur la numérologie médicale, D. Jacquart, « Le temps médical au Moyen Âge ou l'introuvable précision », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 157, 1999, p. 157-170.
 15. Sur la nosologie des fièvres, Avicenne, *Canon*, *op. cit.*, livre IV, fen I-III. Il est alors nécessaire de déterminer le début de la maladie, d'après des signes manifestes et les sensations du malade.
 16. « Heri, advisay la S[ignoria] V[ostra] de la pocha febre la quale ebe il Conte Galeaz. Da poy in questo dì a xvi hore zugando luy ale osse non li vene fredo alchuno. Pure disse volere andare ala camera e mi lo tochare fece da magistro Dionisio et etiam lo tochay e cognosete che aveva la febre ben che non tropo

Dans une lettre postérieure, Bianca Maria relate les évolutions de la maladie de son fils sur la base de la parole des médecins :

J'avise votre Seigneurie, dit-elle, que le 28 du [mois] passé, le soir, un peu de fièvre vint au comte Galeazzo qui s'en débarrassa en moins de six heures. Le jour suivant, il fut fort bien, puis le troisième jour, à nouveau, lui vint la fièvre à la 18^e heure qui dura à peu près le même temps que celui susdit et ainsi de trois [jours] en trois [jours] le retour de la fièvre se répéta jusqu'au quatrième paroxysme. Ensuite, le jour qui fut le jour du repos, la fièvre survint à la 16^e heure environ et cela a continué ainsi tous les jours jusqu'à aujourd'hui. Les médecins disent qu'il s'agit de la fièvre tierce double, et il leur paraît que les paroxysmes déclinent peu à peu, et souvent, lors de la diminution de ces paroxysmes, il sue et absorbe avec plaisir les aliments, [accepte] ce qui lui est ordonné et il dort bien. Dans les moments de ce genre, aucun accident grave ne se produit. C'est pourquoi [les médecins] jugent que cette fièvre ne sera pas longue et même plutôt qu'elle devrait bien se terminer¹⁷.

Le pronostic, qui se compose en réalité d'un compte rendu de l'état passé et à venir du malade, constitue aussi l'une des prérogatives du praticien et un élément clé de la confiance qu'il doit savoir susciter chez le patient et son entourage¹⁸; la duchesse témoigne aussi des différents médicaments administrés et de leurs effets¹⁹. Pour l'essentiel, il s'agit de préparations purgatives visant à évacuer les humeurs

ardente. Allora lo fece despoliare e mettere al lecto » (A.S.M., *Sforzesco* 753, 1^{er} juillet 1453, d'Agnese del Maino à Bianca Maria).

17. A.S.M., *Sforzesco* 1459, n° 114, Pavie, 7 juill. 1453, de Bianca Maria à Francesco Sforza.
18. Comme le rappelle le traité hippocratique du même nom, le pronostic est l'un des éléments fondamentaux de la confiance que doit inspirer le praticien : « Le meilleur médecin me paraît être celui qui sait connaître d'avance. Pénétrant et exposant, au préalable, près des malades, le présent, le passé et l'avenir de leurs maladies, expliquant ce qu'ils omettent, il gagnera leur confiance et, convaincus de la supériorité de ses lumières, ils n'hésiteront pas à se remettre à ses soins » (*Du pronostic*, É. Littré (éd.), II, Paris, 1840, p. 111). Cf. F. Robert, « La prognose hippocratique », dans *Le Monde grec, hommage à Claire Préaux*, Bruxelles, 1975, p. 257-270.
19. Par exemple, « Magistro Antonio da Bernaregio, quale he qui, dice come sia purgato non havera piu febre ne alteratione » (A.S.M., *Sforzesco* 753, 7 juillet 1453, d'Agnese à Francesco Sforza). Le 28 septembre, Antonio da Bernareggio et Dyonisio déclarent que « el Conte Galeaz sta bene et le pilole che pigliò heri li feceno una bona operatione et lui se sente molto meglio » (A.S.M., *Sforzesco* 753, des médecins à Bianca Maria).

superflues. Les bulletins quotidiens, même lorsqu'ils n'émanent pas des praticiens, s'avèrent toutefois proches des conceptions médicales ; la maladie est perçue comme un processus marqué par une alternance de jours critiques et elle est essentiellement ici décrite par certains des signes cliniques et des *signa* qui autorisent le pronostic²⁰ ; la sudation et les saignements de nez qui affectent Galeazzo sont ainsi interprétés par Bianca Maria comme un indice de l'évacuation des humeurs corrompues qui conforte les propos plutôt rassurants des praticiens²¹. De même, un bon sommeil et le retour de l'appétit sont-ils perçus comme indicatifs d'une amélioration²².

Durant cette maladie qui dura trois mois et demi, peut-être identifiable à une crise de paludisme²³, la confiance de la famille ducal envers les praticiens n'apparaît à aucun moment remise en cause. Leurs prérogatives ne sont pas contestées, pas plus que l'établissement des causes de la maladie qui reste leur privilège²⁴ ; leurs observations et

-
20. « Pour Hippocrate, la maladie n'est pas un être mais un processus : elle consiste en une perturbation de l'équilibre des humeurs du corps, en un trouble dynamique de l'harmonie naturelle de l'organisme. La maladie doit donc être étudiée et décrite dans sa dimension temporelle » (M. D. Grmek, *Les Maladies à l'aube de la civilisation occidentale. Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec historique, archaïque et classique*, Paris, 1983, rééd. 1994, p. 422).
21. « [...] heri essendo el septimo parocismo li sopravene due hore piu tarde del solito nel fine del quelle suddò e per lo naso gli uscì in piu volte del sangue circa tre o quatro onzie. Li medici ne sperano ogni dì meglio » (A.S.M., *Sforzesco* 1459, n°116, le 12 juillet 1453, de Bianca Maria à Francesco Sforza). Le saignement de nez est signe de crise pour la fièvre tierce (Avicenne, *Canon*, *op. cit.*, livre IV, fen II, tract. 1, cap. 73).
22. « Heri alle xx hore il conte Galeaz se trovò mondo da febre como scripsi a Vostra Signoria. Alle xxi cenò de bono appetito. In questa nocte ha ben dormito et ben riposato fin in questa hora » (A.S.M., *Sforzesco* 753, le 10 juillet 1453, de Dyonisio à Bianca Maria).
23. Les fièvres tierces malignes et quartes sont caractéristiques de cette maladie. Sur l'histoire du paludisme en Méditerranée, M. D. Grmek, *Les Maladies à l'aube...*, *op. cit.*, p. 397-407.
24. Sur l'introduction au XII^e siècle de l'étiologie parmi les critères de connaissances des maladies, revendiquée comme une prérogative du médecin, voir D. Jacquart, « The Introduction of Arabic Medicine into the West. The Question of Etiology », dans *Health, Disease and Healing in Medieval Culture*, S. Campbell, B. Hall et D. Klausner (éd.), New York, 1992, p. 186-195, rééd. dans *Ead.*, *La Science médicale occidentale entre deux renaissances (XII^e-XV^e s.)*, Londres, 1997 (Variorum Reprints).

leurs décisions sont fidèlement rapportées au duc, soit par l'entourage de Galeazzo Maria, soit par des envoyés du duc spécialement mandatés qui se font fort, à leur tour, de s'entretenir avec les médecins²⁵. Une telle « publicité » à propos de leurs actes n'est pas sans nous laisser croire que pesaient sur eux de lourdes responsabilités et qu'ils n'avaient pas droit à l'échec, d'autant qu'à plusieurs reprises ils ont laissé entrevoir un rétablissement rapide. Que la guérison de l'héritier, marquée par la reprise de ses activités favorites – équitation, promenades dans les jardins – et par la vigueur retrouvée²⁶ soit imputable aux praticiens, nul ne semble en douter. Mais que le malade en soit également responsable, ne serait-ce que par sa bonne volonté et l'obéissance manifestée aux injonctions des médecins, c'est ce que certaines lettres suggèrent. Si cette obéissance ne fut pas d'emblée acquise – Galeazzo semblant, aux premiers temps de sa maladie, ne pas vouloir se coucher (ce qui fut d'ailleurs interprété comme un signe du caractère bénin de son mal) –, elle le devint rapidement au point de faire de lui « le fils le plus obéissant qui jamais ne fut²⁷ ». En un sens, par son attitude, il répondait à l'une des recommandations d'Hippocrate selon laquelle le malade doit aider le médecin à combattre la maladie²⁸.

-
25. Ainsi de cet Antonio Guidoboni, secrétaire du conseil secret et ambassadeur du duc, dont on déclare qu'il « ha visto Galeaz et parlato cum li medici et ad plenum he informato del suo stare » (A.S.M., *Sforzesco* 753, 6 août 1453, d'Agnese del Maino à Francesco Sforza).
26. « Notifico a Vostra Signoria il conte Galeaz al presente stare bene et essere tanto meliorato de la carne, nel collore, in forma che sta meglio che non faxeva quando la Signoria Vostra il vidi a Millano. Del suo gratioso aspetto, de le manere signorile, de la gratia sua, accepta ad ogni grado de persone, non se poteva dire meglio. In questa septimana passata piu volte anda a solazo, cosi passeggiando per il zardino. Heri monta a cavallo et anda a passo a passo (sic) per alchuno spatio de tempo per il zardino. Sta alegre, prende la refectione de bona voglia. Dio gratia intendo de di in di prosperara de bene in meglio » (A.S.M., *Sforzesco* 753, 15 octobre 1453, d'Agnese à Francesco Sforza).
27. « Dico cosi che ello è el piu obediente fiolo che may fusse. Li medici me ne fano bono animo » (A.S.M., *Sforzesco* 753, 12 juillet 1453, d'Agnese à Francesco Sforza).
28. Sur les relations patients-médecins dans la pratique antique, voir D. Gourévitch, *Le Triangle hippocratique dans le monde gréco-romain. Le malade, sa maladie et son médecin*, Rome, 1984 (BEFAR, 251).

La relation, contractuelle en quelque sorte, qui se noue, entre un médecin de cour et un patient illustre apparaît donc contraignante et ce pour les deux parties : pour l'homme de savoir obligé parfois de délaisser temporairement ses autres activités et condamné, à moins d'un diagnostic fatal, à obtenir des résultats, et pour le patient réduit à l'obéissance sous peine de voir l'action du praticien privée d'efficacité²⁹. Il apparaît, à la lecture des archives conservées, qu'une telle entente ne fut pas toujours réalisée.

De la négligence du médecin à la désobéissance du malade : des relations orageuses

Les responsabilités qui pèsent sur les médecins de cour sont nombreuses, comme le sont les attentes que suscite leur action. Plus qu'ailleurs peut-être, tout manquement leur est fortement reproché, surtout si le patient de son côté remplit sa part du contrat, à l'image des critiques qu'essuient en 1460 Cristoforo da Soncino et Antonio da Bernareggio de la part de Francesco Sforza³⁰. À l'occasion, le duc dresse un intéressant portrait croisé : celui des obligations et des responsabilités médicales d'un côté, celui du « bon malade » de l'autre³¹.

Il est reproché aux médecins de ne pas être intervenus à temps pour soigner la duchesse, puisque, sans doute, ils n'ont pas jugé utile de se rendre auprès d'elle dès les premières injonctions. Ce faisant, ils l'ont mise en danger, en laissant le mal s'emparer d'elle et « vieillir », c'est-à-dire s'épanouir – on retrouve là l'idée du processus pathologique. Ce ne sont pas leurs compétences qui sont remises en cause, loin de là, puisqu'ils avaient aux yeux de Francesco Sforza toute latitude pour bien agir. Leur situation est même présentée comme enviable, si on la compare à celle de leurs confrères des cités, du fait surtout des qualités

29. Pour une évolution historique de ces attitudes et une analyse sociologique, voir C. Herzlich et J. Pierret, *Malades d'hier, malades d'aujourd'hui. De la mort collective au devoir de guérison*, Payot, « Bibliothèque scientifique », Paris, 1984, rééd. 1991.

30. Voir document 1.

31. Sur cette notion qui fut élaborée pour définir le statut du malade, son rapport à la maladie et à la médecine, voir T. Parsons, « Structure sociale et processus dynamique : le cas de la pratique médicale moderne », dans *Éléments pour une sociologie de l'action*, intr. et trad. F. Bourricaud, Paris, 1955, p. 197-238.

de leur patiente: la jeunesse de Bianca Maria³², sa constitution robuste, son intelligence, sa capacité non seulement à obéir mais aussi à comprendre le déroulement de sa maladie, son statut social enfin qui lui permet de payer tous les soins nécessaires et la rend libre de toute obligation, font d'elle la « bonne malade » par excellence. À l'inverse, les praticiens urbains, dont les patients sont peu fortunés ou engagés dans des activités professionnelles, se voient souvent contraints d'adapter leurs cures aux possibilités économiques des malades, voire de renoncer à certains procédés thérapeutiques. Rappelant ainsi aux médecins de cour le caractère exceptionnel de leur situation, théoriquement très favorable à l'obtention de résultats bénéfiques, Francesco Sforza exige d'eux une plus grande conscience professionnelle.

Pourtant ce n'est pas toujours, loin s'en faut, du côté du praticien que le bât blesse et on voit bien plus souvent les prescriptions des médecins détournées par des patients désobéissants, surtout lorsque les règles imposées paraissent à ces derniers trop contraignantes. Si, en cas de maladie, le médecin « directeur » du malade avait quelque chance d'imposer sa voix, qu'en est-il lorsque, dans un cadre purement préventif ou conservatoire, il est un simple conseiller ?

Selon les conceptions théoriques en vigueur dans la médecine médiévale, la santé n'est pas un invariant naturel, mais une donnée soumise aux aléas de l'âge et de paramètres extérieurs, indispensables à la conservation du corps ; les composantes de la diététique (*ars diætæ*), entendue au sens large d'hygiène de vie, sont en effet à la fois les premiers instruments thérapeutiques, mais aussi les premiers agents pathogènes : une diète inadaptée au patient, des émotions trop fortes, des exercices mal proportionnés ou encore des changements d'air trop brutaux figurent, au même titre que les traumatismes accidentels, parmi les facteurs qui déclenchent les maladies. La santé nécessite donc aussi le strict suivi de règles que les médecins ont contribué à populariser à travers la rédaction de « régimes de santé ». Mais comment imposer de telles normes de vie à qui se sait bien portant, d'autant que bien souvent l'idéal de tempérance qu'elles promeuvent s'avère bien éloigné du modèle de luxe et de profusion des cours princières ? Sans doute est-ce dans le domaine alimentaire que les règles diététiques et les plaisirs de la bouche se révèlent les plus incompatibles, comme se plaît à le souligner Cristoforo da Soncino,

32. La duchesse est âgée de 36 ans.

chargé de veiller sur Galeazzo. Lors d'un séjour auprès du duc de Modène, Borso d'Este, à l'été 1457, l'héritier ducal fait clairement montre de son déni des principes de tempérance que cherche à lui inculquer son médecin. Adolescent, il se livre au contraire à une débauche d'exercices et à des excès de table, conforté dans ses choix par un Borso d'Este oublieux des affaires de l'État, et réjoui de retrouver les plaisirs de la jeunesse³³. Dans des missives adressées au duc de Milan, le praticien relate les efforts qu'il a déployés pour ramener son patient dans le droit chemin et lui imposer les règles de modération conformes à une vie saine³⁴. Son propos a d'autant moins de chance de porter des fruits qu'en dépit des chaleurs du climat et des outrances de son comportement, la santé de Galeazzo n'est aucunement altérée. D'évidence, la parole du médecin est sans effet, lui qui doit en outre constater les limites de son savoir : la constitution naturelle exceptionnelle de son patient est un véritable défi aux lois et aux règlements prônés par la diététique médiévale. Peut-être Galeazzo représente-t-il cet état de santé parfaitement tempéré en ses qualités premières dont parlait Galien qui, cependant, le pensait introuvable dans la nature³⁵. En tout cas, la théorie médicale est ici mise en défaut, ce qui n'aide guère le praticien à imposer ses conceptions.

Cristoforo, aidé par un médecin de Borso d'Este, tente de convaincre les deux princes de la folie de leur attitude, puis il cherche un soutien auprès de Francesco Sforza, auquel par devoir il adresse des rapports fréquents. En réalité, les conseils du médecin sont très proches des instructions que le duc a délivrées à son fils, comme le confirme une lettre des pédagogues au service de Galeazzo³⁶. L'épisode n'est pas sans évoquer un cas similaire, survenu quelques années plus

33. Cf. document 2.

34. Il s'agit d'un discours que Galeazzo a dû entendre de nombreuses fois déjà ; dans les instructions le concernant, Franchino Caimi rappelait déjà que « la diversitate di cibi ali puti di questa eta è molto nociva » (M. Ferrari [éd.], « *Per non manchare...* », *op. cit.*, p. 64).

35. Sur cette notion, P. G. Ottosson, *Scholastic Medicine and Philosophy. A Study of Commentaries on Galen's « Tegni » (ca 1300-1450)*, Naples, 1984.

36. « Questo facto, gli presentamo la lettera de la Excellentia Vostra et finalmente exposemo ancora nuy quello che la Excellentia Vostra per sue lettere ne comendava et etiandio gli dixemo che per sanita de esso vostro Illustre figliolo volesse incomenzare ad tractarne uno poco piu alla domestica pero o che tanti cibi gli erano nocivi » (M. Ferrari [éd.], « *Per non manchare...* », *op. cit.*, p. 112).

tard à la cour des Gonzague de Mantoue : le duc Ludovico s'efforce d'imposer à son fils Gianfrancesco, atteint d'obésité, les principes d'une diète maigre, inspirée des conseils que, quelques décennies plus tôt, il avait lui-même reçus du célèbre pédagogue Vittorino da Feltre³⁷. Les rapprochements entre préceptes médicaux et pédagogiques ne sont pas nouveaux et rappellent aussi le souci de certains auteurs de manuels d'éducation du *Quattrocento* de comprendre le lien entre développement et épanouissement du corps d'un côté, et hygiène de vie de l'autre. La tempérance prônée par les médecins y trouve tout naturellement sa place. Il était du reste fréquent de faire appel au point de vue des praticiens pour justifier une décision relevant de principes éducatifs. La collaboration entre gouverneurs, précepteurs et médecins était de mise dans l'éducation au sens large de Galeazzo³⁸.

L'intervention directe du duc et celle des pédagogues de la cour pour une question touchant au régime du prince élargit aussi le débat du seul champ médical vers celui de l'éducation et du politique, des dimensions prises d'ailleurs en compte par Cristoforo lorsqu'il qualifiait le comportement de Borso d'indigne de son rang³⁹. Si, discussion à l'appui, Galeazzo semble se ranger à l'avis du médecin et de son entourage en promettant de revenir à des pratiques plus soucieuses de sa santé, du moins ne tolère-t-il ces contraintes que dans l'espace domestique. En revanche, dès qu'il se trouve en représentation, il refuse de renoncer au modèle de vie princier, seul digne de son rang, à ses yeux⁴⁰. Une telle attitude ne saurait surprendre lorsqu'on

37. Cf. R. Signorini, «Manzare poco, bere aqua asai et dormire manco: suggerimenti dietetici vittoriniani di Ludovico II Gonzaga al figlio Gianfrancesco e un sospetto pitagorico», dans *Vittorino da Feltre e la sua scuola: umanesimo, pedagogia, arti. Atti del convegno di studi di Mantova, 9-11 novembre 1979*, N. Giannetto (éd.), Florence, 1981 (Civiltà veneziana, saggi 31), p. 115-148.

38. Comme le montre M. Ferrari (éd.), «*Per non manchare...*», *op. cit.*, spéc. p. 97-115.

39. «Et il semble à chacun, tant des siens que des nôtres, que Sa Seigneurie [Borso d'Este] n'a pas seulement négligé toutes ses affaires d'État et toutes les autres mais encore, qu'oublieuse aussi de toute sa dignité et de sa gravité habituelles et depuis longtemps confirmées, elle est devenue un autre homme, s'adonnant aux plaisirs de la jeunesse, y consacrant, et à rien d'autre, son art et ses pensées» (document 2).

40. «À propos de la variété et multiplicité des aliments toutefois, après que je lui eus fait comprendre par plusieurs arguments combien cela pouvait nuire

voit le couple ducal succomber à son tour à la tentation de délaissier les règles diététiques. En 1460, Francesco Sforza suggérait ainsi à son épouse convalescente, non seulement de refuser les normes imposées par son médecin, mais plus encore de l'y soumettre – comme lui-même l'avait fait avec le sien –, afin qu'à son tour il éprouve les déplaisirs de la diète⁴¹.

* * *

*

Employés par le duc, bénéficiant souvent de très hauts salaires, renommés au-delà des frontières du duché, les médecins de la cour et de l'université de Pavie représentent une élite professionnelle dont la longue durée d'activité à la fois témoigne de la confiance qu'ils inspirent et la renforce. Obligés à une forte mobilité – y compris ceux qui ont des charges d'enseignement et s'en voient alors dispensés –, afin de suivre les membres de la famille ducale dans leurs déplacements, ils sont en permanence sollicités à titre préventif ou thérapeutique. « Serviteurs » du prince, ils le sont assurément et signent même leurs missives de ce titre; « conseillers » également, eux qui souvent résident dans l'entourage proche et se voient sollicités parfois au-delà de leur domaine de compétence; sont-ils pour autant « directeurs » ou gouverneurs de leurs malades? La réponse est plus contrastée: d'un côté, ils sont à l'évidence des médiateurs indispensables entre l'homme et sa santé ou sa maladie, des interprètes reconnus des signes de la nature dont le discours, souvent simplifié lorsqu'il s'adresse à des lecteurs néophytes, est toutefois repris dans sa formulation par d'autres témoins oculaires. De l'autre, leur propension à « médicaliser » tous les instants de la vie – ce qui d'ailleurs leur est en certains cas demandé par leur patient lui-même – peut être perçue comme une ingérence. Conflits d'autorités sans doute pour savoir qui du médecin ou du patient détient la maîtrise du corps, conflits de perspectives aussi lorsque s'opposent deux visions de la maladie et de la santé.

et était superflu, hier Son Excellence m'a promis d'accepter d'y renoncer à sa propre table, mais il m'a dit qu'il ne voulait pas que je lui impose de restrictions à la table des gentilshommes » (document 2).

41. Cité par M. Nicoud, « Les pratiques diététiques à la cour de Francesco Sforza », dans *Scrivere il Medioevo. Lo spazio, la santità, il cibo. Un libro dedicato ad Odile Redon*, B. Laurieux et L. Moulinier-Brogi (éd.), Rome, 2001 (Libri di Viella, 28), p. 393-404, p. 401 n. 36.

Annexes

Document 1 – Extrait de la copie d'une lettre adressée par Francesco Sforza à Antonio da Bernareggio et à Cristoforo da Soncino, Milan, 28 juillet 1460 (A.S.M., *Sforzesco* 1457 n° 286)

«Copia: ad dominos magistros Antonium Bernadigium
et magistrum Christoforum Sonzinum

Dilecti nostri. Inteso quanto ne havete scripto del essere de la Illustrissima madona Biancha nostra consorte, dicemo che siamo certi che, essendo conducte le cosse tanto inanze como sonno conducte fin adesso, che vuy gli facete con diligentia quello che sapete et potete e de questo non facemo dubio alcuno. Ma ne dolemo et dicemo quello che havemo dicto perche ne pariria che vuy havesti deuto metere ogni diligentia, studio et inzegnio in li principii chel male vene ala prefata nostra consorte, acio non havesse hauto casone de andare et procedere piu inanze e non lassarlo invecchiare perche vuy sapete che molto melio se remedia ali principii a le malatie che non se fa quando poy sonno invecchiate et maximamente havendo vuy tute quelle cose che se rechiedono a li medici per potere curare: le sue medecine tanto dal canto vostro, quanto dal canto de la Signoria soa, perche prima Madonna è zovene, l'altra è d'una perfectissima e bona natura; e poy ha lo inteletto adarne intendere el male suo molto bene^a et ancora ella è obedientissima, tanto quasi che ne rincresce, perche molte volte seria meglio chella facesse el bene nostro chel vostro. Ancora per la gratia de Dio non potete dire che gli manchi el modo al spendere de le cosse che le bisognassero. Oltre de questo, molte volte li medici dicono che curano li am [alat] i^b secondo che possono e non como voglino ne questo poria essere^c. O vero che al malato bisogna lo riposo o vero li bisognaria lo exercitio, e per defecto del amalato, queste cosse molte volte non poriano havere. Et a questo modo li medici haveriano rasoni. Ma questo non potete dire vuy perche vuy sapete chella po havere quello riposo et exercitio che ve piace, in quello modo che volete vuy; ne ancora potete dire como poriano dire molti altri medici che li bisogna farle cure cum grande suo sconzo et danno, et questo non intervenc a vuy, perche a la soa cura potete stare con grandissimo vostro aconzo senza rencrescimento ne^d danno alchuno et questo vuy lo sapete [...].

Datum Mediolani die xxviii julii 1460. »

-
- a. « Molto bene » suscrit.
b. Trou dans la lettre.
c. « e questo poria essere » suscrit.
d. « ne » précédé d'un d barré.

Traduction

« Chers amis. Ayant compris ce que vous avez écrit concernant l'état de Madame Biancha, notre illustrissime épouse, nous disons que nous sommes certains que si les choses ont été menées auparavant comme elle sont menées jusqu'à aujourd'hui, vous avez fait avec diligence ce que vous savez et pouvez [faire] et de cela nous ne doutons aucunement. Mais nous regrettons et nous disons ce que nous avons dit, parce qu'il semblerait que vous auriez dû mettre en œuvre toute votre diligence, votre effort et votre intelligence aussitôt que le mal a frappé notre susdite épouse, de sorte qu'il n'ait pas eu la possibilité d'aller plus avant et de progresser et vous n'auriez pas dû le laisser vieillir, puisque vous savez qu'on remédie mieux aux maladies à leurs débuts qu'on ne le fait ensuite quand elles ont vieilli, d'autant plus que vous disposiez de toutes les choses nécessaires aux médecins pour pouvoir soigner : les remèdes aussi bien de votre côté que du côté de Sa Seigneurie puisque, en premier lieu, Madame est jeune et elle est d'une parfaite et bonne nature ; et puis elle a l'intelligence de faire comprendre très bien son mal et, en outre, elle est très obéissante, à tel point qu'on en est presque désolé, car souvent il serait préférable qu'elle fasse ce qui nous plaît plutôt que ce qui vous plaît. En outre, par la grâce de Dieu, vous ne pouvez pas dire qu'elle manque de moyens pour acheter les choses dont elle aurait besoin. En outre, les médecins disent souvent qu'ils soignent les malades comme ils le peuvent et non comme ils le voudraient, ce qui ne pourrait être. Ou que le malade a besoin de repos, ou qu'il aurait besoin d'exercice, et que par manque [de moyens] du malade, bien souvent ils ne pourraient obtenir ces choses. Et en ce cas, les médecins auraient raison [de se plaindre]. Mais cela, vous, vous ne pouvez pas le dire, parce que vous savez que [la duchesse] peut avoir le repos et l'exercice qu'il vous plaît, comme vous le voulez. Vous ne pouvez pas non plus dire, comme le pourraient bien d'autres médecins, qu'il vous faut lui prodiguer vos soins [en affrontant] son dégoût ou sa douleur, car cela ne vous arrive pas, vu que vous pouvez la soigner de la manière la plus appropriée sans [rencontrer] de réticences et sans dommage, et cela vous le savez fort bien [...].

Milan, le 28 juillet 1460. »

Document 2— Extrait d'une lettre du médecin Cristoforo da Soncino à Francesco Sforza, Belriguardo^a, 5 août 1457 (A.S.M., *Sforzesco* 1461, n° 33)

« Illustrissimo Signor mio. Per osservare quanto è mio debito in tenere continuo advisata Vostra Excellentissima Signoria della sanita et ben stare de questo inclyto et angelico suo figliolo Conte Galeaz, adviso quella la Sua Signoria *Deo laus et gloria* star benissimo, sano, alegro e di buona voglia, ne fin qui ha temuto ne alteratosi e puncto da li extremi caldi passati, da mutatione d'aere, da exercicii fortissimi como si fa nel ucellare, ne anche da variaeta de cibi, como grandissima la fa questo Illustrissimo Signore senza essergli fin qui suto remedio veruno benche asai ne sia stata purgata Sua Excellentia. Alle quale cose non possono arguire altro che una fortissima et optima complexione. Questo Illustrissimo Signore duca^b tutto el suo tempo spende in dargli el modo de havere piacere. Et pare ad ognono cosi de suoy como de nostri la Sua Signoria havere non solo interlasciato ogni sua facenda e di stato, e d'ogni altra cosa, ma scordatosi anchora ogni sua dignita, gravita, consueta e inveterata et factosi uno altro homo, adaptandosi ad piaceri giovenilli, in tutto e a quelli ponendo l'ingegno et lo pensiero. In altro pare che sapia pensare Sua Signoria cha di far cosa grata et che porga piacere et dilecto al prelibato vostro angelico figliolo. Della variaeta e multiplicita de cibi pero mi promise heri Sua Excellentia de star contento ritrarsene per la tavola sua, havendogli facto cum piu ragioni intendere quanto potea nuocere et quanto anche era superfluo, ma dise non volere ch'io gli ponese taglia nelle tavole de zentilhomini [...].

Ex Belreguardo. Die V^{to} augusti 1457.

Excellentissime Dominationis Dominationis Vestre servitor et famulus Christoforus Soncinus. »

Traduction

« Mon Illustrissime Seigneur. Afin de remplir mon devoir [qui est] de tenir Votre Excellentissime Seigneurie constamment informée de la santé et du bien être de son illustre, angélique fils, le comte Galeazzo, j'avise Sa Seigneurie que, louange et gloire à Dieu, il se porte fort bien, qu'il est sain, gai et de bonne volonté; jusqu'ici il n'a pas craint et il n'a pas été atteint ni inquiété par les chaleurs extrêmes [que nous avons subies], par le changement d'air, par les exercices très intenses tels qu'on les pratique en oisellant, ni même par la variété des aliments, [que consomme] en très grande quantité cet Illustrissime Seigneur, et qui, jusqu'ici, ne lui a été d'aucun profit, bien que son Excellence en ait été bien purgée. De ces faits, nous ne pouvons déduire rien d'autre qu'une très forte et excellente complexion. Cet Illustrissime Seigneur duc

a. Frazione de la commune de Voghiera, province de Ferrare.

b. Il s'agit de Borso d'Este.

passe tout son temps à procurer [à Galeazzo] les moyens de prendre du plaisir. Et il semble à chacun, tant des siens que des nôtres, que Sa Seigneurie [Borso d'Este] n'a pas seulement négligé toutes ses affaires d'État et toutes les autres mais encore, qu'oublieuse aussi de toute sa dignité et de sa gravité habituelles et depuis longtemps confirmées, elle est devenue un autre homme, s'adonnant aux plaisirs de la jeunesse, y consacrant, et à rien d'autre, son art et ses pensées. Il semble en outre que Sa Seigneurie ne sache penser qu'à faire plaisir et à procurer agrément et satisfaction à votre fils bien aimé, angélique. À propos de la variété et multiplicité des aliments toutefois, après que je lui eus fait comprendre par plusieurs arguments combien cela pouvait nuire et était superflu, hier Son Excellence m'a promis d'accepter d'y renoncer à sa propre table, mais il m'a dit qu'il ne voulait pas que je lui impose des restrictions à la table des gentilshommes [...].

Belriguardo, 5 août 1457.

Cristoforo da Soncino, fidèle serviteur de votre Excellence et excellentissime Seigneurie. »

